

ARIVEM

Association loi 1901
122 rue Vaillant Couturier – 93130 – Noisy-le-Sec – arivemromainville@yahoo.fr

Le 3 juillet 2013

Hotel de Ville du Pré-Saint-Gervais
A l'attention de Monsieur le Maire
84 bis rue André Joineau
93310 LE-PRE-SAINT-GERVAIS

Objet : DEMANDE D'AUDIENCE : présentation d'un projet pilote de collecte des biodéchets, applicable sur la commune du Pré-Saint-Gervais dès maintenant

Monsieur le Maire,

Comme vous le savez certainement, la collecte séparée et la valorisation des biodéchets pour les gros producteurs est une obligation, et les cantines scolaires municipales vont devoir très rapidement respecter cette démarche.

Nous vous proposons de vous présenter un projet pilote de 10 mois applicable sur la ville du Pré-Saint-Gervais, permettant ainsi à votre commune de préparer sa mise en conformité avec la réglementation, et de former son personnel municipal sur cette nouvelle démarche.

Ce projet pilote inclue quatre paramètres fondamentaux :

- Le bureau d'étude missionné élabore la mise en place de cette opération sur les cantines de la ville du Pré-Saint-Gervais,
- une équipe technique de terrain analyse ensuite l'existant dans les cantines scolaires, et définit les moyens techniques à mettre en œuvre pour assurer la qualité de la collecte séparée des restes de repas,
- une équipe communication forme les agents exerçants dans les cantines à cette nouvelle démarche, et travaille en connexion avec les directeurs d'écoles et les enseignants, en assurant des événements éducatifs auprès des enfants,
- des opérateurs analysent le déroulement de l'opération pilote sur le terrain pour apporter les adaptations indispensables à sa pérennisation après ces 10 mois d'essai.

C'est donc une équipe pluridisciplinaire qui existe à ce jour et qui est prête à assurer cette mission dès maintenant.

Ce projet comprend également les moyens de collecte de ces biodéchets, ainsi que leur traitement, avec un centre de valorisation des biodéchets franciliens qui a, à ce jour, la capacité suffisante pour traiter ces nouveaux volumes.

Tout est détaillé dans le dossier qui vous est transmis avec cette lettre.

Cette opération pilote inclurait un quartier d'habitation à définir sur la ville, dans la perspective d'un développement progressif dans la foulée de la collecte séparée des biodéchets sur votre commune.

Ce point est essentiel car l'implication des habitants est le levier incontournable pour gérer dans le temps nos déchets à grande échelle.

Réduire de plus de 30% notre poubelle en mélange par une collecte séparée à la source des restes de repas est le point de départ d'une réduction de la mise en décharge et de l'incinération, et rentre dans cette logique imposée aux gros producteurs par le Grenelle de l'Environnement.

Suite à nos sollicitations à l'ensemble des membres d'Est Ensemble, nous avons présenté cette opération pilote à la mairie de Noisy-le-Sec et rencontrons le 16 juillet la mairie de Bobigny.

Le dossier que nous vous transmettons correspond dans ce cadre à l'offre effectuée à la ville de Noisy, dont le principe est applicable à votre commune, après prise en compte des caractéristiques de vos structures scolaires.

Le Pré-Saint-Gervais pourrait être un formidable exemple en Ile-de-France sur la pratique des bonnes démarches de gestion des déchets.

Nous n'inventons rien, et ce que nous vous proposons existe déjà dans d'autres communes françaises (Lorient, Colmar), mais aussi italiennes (Milan, Legnano...), etc..., et le projet pilote est l'étape indispensable à sa concrétisation sur le terrain.

Nous vous demandons dans ce cadre audience pour vous présenter les représentants du BET HORIZONS et la SARL Moulinot qui portent ce projet pilote.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de nos respectueuses salutations.

Le COLLECTIF de l'ARIVEM

PANTIN – BOBIGNY – ROMAINVILLE – NOISY LE SEC
MONTREUIL – LE PRE ST GERVAIS – BAGNOLET – BONDY – AUBERVILLIERS – LES LILAS – PARIS XIX

**NOTRE SANTE, NOTRE SECURITE,
LA QUALITE DE L'AIR QUE NOUS RESPIRONS SONT DES DROITS FONDAMENTAUX**

Pièces jointes :

- dossier MOULINOT : présentation de l'opération pilote,
- ADEME : appel à projets « Collecte séparée des biodéchets »,
- spectacles et animations éducatives « Le Chapiteau Vert ».

